

# JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

## Flash info n°031 : Réunion Plénière du 24/04/2014

<b>Objet</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Divers : Demandes d'autorisation</li><li>2. Divers : Eco-Iris</li><li>3. Divers : Fête des fleurs</li><li>4. Divers : Achat ballots de paille</li><li>5. Divers : Mats pour la voile</li><li>6. Divers : Patates</li><li>7. <b>Désignation des 2 administrateurs du Jardin Collectif au sein du CA de l'asbl</b></li></ol>
--------------	---

### État des travaux :

	<p>27 jardiniers présents ou représentés, le quorum de 1/3 est donc atteint. La réunion débute par les points divers pour permettre aux retardataires de rejoindre la réunion avant l'élection des administrateurs.</p>
1.	<p>Divers : Demandes d'autorisation</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Conteurs en balade : autorisation accordée sous réserve d'accord du propriétaire Le Logis car l'invitation est publique.</li><li>- Visite du JC par Gembloux/UiG le 21/05 : autorisation accordée, la visite est privée et ne requiert donc pas d'autorisation complémentaire.</li><li>- Emprunt d'outil par le potager Brillant : organiser une rencontre avec les jardiniers du Brillant afin de mieux les connaître. Le groupe d'accueil choisira lors de la rencontre l'emprunt d'outil est accepté.</li></ul>
2.	<p>Divers : Eco-Iris</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le JC donne son accord pour que les éco-iris soient regroupés dans un pot commun géré par la plénière. Ils pourront être utilisés par exemple pour du matériel de jardinage, des boissons et aliments pour des fêtes, etc...</li><li>- Il est rappelé que chaque jardinier souhaitant alimenter le pot commun en éco-iris doit s'inscrire individuellement sur le site internet ecoiris.be</li><li>- Une séance d'explication destinée au JC sera organisée par Xavier le 18 mai 2014 à 14h au champ</li><li>- A vérifier si le compost peut également être intégré dans la liste des éco-gestes</li></ul>
3.	<p>Divers : Fête des fleurs</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Christian amènera son panneau explicatif</li><li>- Un ou deux fauteuils en palette ainsi que la table-bar pourront être amenés par un jardinier motorisé ou avec une brouette.</li><li>- Une permanence souple entre les jardiniers présents sera mise en place le jour de la fête des fleurs</li></ul>
4.	<p>Divers : Achat ballots de paille</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le JC donne son accord pour l'achat de ballots de paille en achat groupé avec les maraichers ou le Bercail. Prévoir la quantité suffisante pour les cultures, une cloison anti-vent et un espace pour enfants.</li></ul>

5.	<p>Divers : Mats pour la voile</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laurent L et Evelyne ont ou pensent pouvoir trouver des mats pour servir de structure portante à la voile de Martine.</li> </ul>
6.	<p>Divers : parcelle patate sur la partie du pôle Maraichage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Maraichers demandent à ce que les futures lignes de patates soient créées entre la première ligne et la fin de leur zone cultivée.</li> </ul>
7.	<p>Désignation des 2 administrateurs du Jardin Collectif au sein du CA de l'asbl</p> <p>Rôle du CA (non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des conventions</li> <li>- Gérer le contact avec le propriétaire Le Logis</li> <li>- Gérer les demandes extérieures</li> <li>- Veiller au respect des conventions</li> <li>- Introduction et suivi des demandes de permis</li> <li>- Articulation entre les pôles</li> </ul> <p>Quid ASBL et chômage (renseignements obtenus par un jardinier par téléphone auprès de l'ONEM) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les chômeurs peuvent être fondateurs</li> <li>- Les chômeurs peuvent être administrateurs mais ne peuvent pas occuper de fonction déterminée (trésorier, président, secrétaire,...) à condition que les réunions du CA aient lieu en dehors des heures de bureau</li> </ul> <p>L'administrateur suppléant devient effectif que si l'administrateur effectif ne peut assumer son rôle de façon permanente</p> <p>Représentation au CA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Election de l'administrateur effectif <ul style="list-style-type: none"> <li>Françoise : 12 voix pour</li> <li>Alex : 9 voix pour</li> <li>Sylvette : 6 voix pour</li> </ul> </li> <li>- Election de l'administrateur suppléant <ul style="list-style-type: none"> <li>Alex : 27 voix pour (unanimité)</li> </ul> </li> </ul> <p>Françoise deviendra donc l'administratrice effective du JC au sein du CA de l'ASBL Alex deviendra quant à lui l'administrateur suppléant</p>

#### Agenda : date des prochaines réunions, travaux collectifs et festivités

Création de l'ASBL par les fondateurs :	26/04/2014 13h00
<ul style="list-style-type: none"> <li>- À la Maison de Quartier puis apéro au champ à 15h</li> </ul>	
Réunion plénière :	15/05/2014 18h30
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maison de Quartier des Archiducs</li> </ul>	
Séance d'information Eco-Iris pour les jardiniers :	18/05/2014 14h00
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le champ</li> </ul>	